

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE  
SEANCE VENDREDI 16 FEVRIER 2024**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX :**  
EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 12  
Procurations : 2  
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présents par procuration :** Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe

**Absente :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**7 - OBJET : TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET L'AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE À SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE – MISSION COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du marché de travaux pour la sécurisation et l'amélioration de la Brigade de Gendarmerie à Saint-Alban-sur-Limagnole, il y a lieu de procéder au choix d'une entreprise pour la mission « coordination sécurité et protection de la santé ».

Trois entreprises ont été consultées par courrier du 9 janvier 2024, à savoir :

- APAVE à Rodez (12)
- MAG SPS à la Canourgue (48)
- SOCOTEC à Nîmes (30)

À ce jour, les propositions suivantes sont parvenues à la Commune :

- APAVE : Mission de base 1 950.00 € HT
- MAG SPS : Mission de base 1 080.00 € HT
- SOCOTEC : Mission de base 3 975.00 € HT

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNNE pour la mission coordination sécurité et protection de la santé, l'entreprise MAG SPS pour 1 080.00€ HT soit 1 296.00 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à satisfaire à toutes les démarches nécessaires à la commande et à l'exécution de cette mission.

Le Maire,

Samuel SOULIER

